

Annexe à l'Assemblée Générale de l'ALVE du 30 avril 2004.

BILAN D'ACTIVITE – RAPPORT MORAL - 2003

oooooooooooooooooooooooooooo

Le bilan 2002 avait inclus le 1^{er} trimestre 2003, l'assemblée générale s'étant tenue le 31 mai 2003. Cette année, il convient d'adopter le même principe puisque l'assemblée générale se tient le 30 avril 2004. Le bilan et le rapport moral concernent donc la période du 1^{er} avril 2003 au 31 mars 2004.

Une première remarque s'impose : le fonctionnement du foyer ouvert le 15 mars 2001 à Juvisy-sur-Orge, la « Maison des Belles Fontaines », a confirmé en 2003 la qualité des prestations offertes, et l'attention dont tout son personnel fait preuve pour conduire chaque résident vers la réinsertion et l'autonomie. Pour ce qui concerne l'accueil temporaire, ouvert à l'ensemble des familles de l'U.N.A.F.A.M du département, on constate l'intérêt croissant de ce mode d'accueil. Les trois places offertes pour l'instant ne sont pas suffisantes d'autant plus que beaucoup de bénéficiaires souhaiteraient volontiers prolonger leur séjour, et que quelques demandes, volontiers satisfaites, émanent de partenaires de l'A.L.V.E comme l'UDAF et la COTOREP de l'Essonne. Les possibilités d'accueil vont progressivement s'élargir avec la création de nouveaux foyers.

Globalement, on doit à nouveau noter la parfaite réussite de gestion de cette structure d'accueil par son directeur, Alain DARBAS.

L'activité de l'association a été presque exclusivement consacrée à la préparation des nouveaux projets :

° A Etampes, les travaux de construction du foyer s'achèveront fin juin 2004, pour une ouverture prévue début septembre 2004. Notre directeur administratif Patrick GRAND, et la directrice de ce foyer, Nathalie JEANPIERRE, qui prendra ses fonctions en juin, ont suivi attentivement le détail des travaux et aménagements immobiliers, en prévoyant en temps utile toutes les installations complémentaires à mettre en œuvre dès la fin des travaux.

° A Brétigny-sur-Orge et à Massy, les démarches précédant l'ouverture des chantiers sont en cours d'achèvement, le début des travaux de construction étant prévu en mai 2004 pour Brétigny-sur-Orge, et en fin du second trimestre 2004 pour Massy.

La gestion de toutes les démarches, la rédaction des dossiers divers, les études financières, les négociations avec les banques, les rapports avec le conseil général de l'Essonne, le conseil régional d'Ile-de-France, et les municipalités, pour ces deux derniers projets, ont été gérés avec un grand professionnalisme, et un sens élevé de la concertation efficace par notre directeur administratif et financier Patrick GRAND. Il a aussi remis au point les procédures comptables de l'association, adaptées aux nouvelles conditions de gestion de plusieurs foyers et services, organisant, en concertation avec notre commissaire aux comptes et les services financiers du conseil général une harmonisation des procédures comptables. Enfin, Patrick GRAND a entièrement préparé, après la suggestion faite par l'UNAFAM-Essonne, deux dossiers de création et d'organisation de services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) pour Juvisy-sur-Orge et Palaiseau, ces deux services devant préfigurer l'installation à moyen terme d'un SAVS dans le ressort d'activité de chaque foyer.

Fin mars 2004, les locaux nécessaires à l'installation des ces deux services sont trouvés. Quelques décisions et démarches doivent encore intervenir, et le recrutement du personnel doit être effectué avant d'envisager une date effective d'ouverture, étant précisé qu'à Palaiseau, les locaux seront partagés entre l'ALVE et le bureau départemental de l'UNAFAM, cette proximité étant de nature à maintenir la qualité des liens qui perdurent entre les deux associations depuis 13 années.

Pour apprécier l'importance de l'activité du bureau et du conseil d'administration de l'ALVE, il faut noter les données suivantes :

° Les adhésions sont en légère augmentation : 68 membres au 31 décembre 2003, et 64 au 31 décembre 2002.

- ° Les réunions nécessitées par la gestion de l'association et les décisions à prendre pour les divers projets en cours ont mobilisé fréquemment un certain nombre de membres des deux instances de fonctionnement de l'ALVE :
- ° 5 réunions du conseil d'administration,
- ° 11 réunions du bureau (sans compter les réunions informelles organisées à la demande),
- ° 1 réunion mensuelle commune UNAFAM / ALVE,
- ° Des représentations auprès de l'U.D.A.F. de l'Essonne, de la COTOREP, du comité consultatif pour les handicapés,
- ° Des réunions, tous les deux mois avec les équipes des 7 secteurs concernés par les activités des foyers en préparation,
- ° Participation hebdomadaire aux réunions de chantier du foyer d'Etampes,
- ° Une dizaine de réunions de concertation avec les municipalités qui accueillent de nouveaux foyers.
- ° La participation, dans un stand commun ALVE / UNAFAM, à la journée organisée le 15 juin 2003 par le Conseil Général de l'Essonne au parc de Chamarande.
- ° Plusieurs réunions de préparation concernant une révision des statuts de l'association.

A noter que pour des raisons pratiques, il a été décidé en conseil d'administration d'inscrire le projet définitif du texte des nouveaux statuts à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2005 de l'ALVE.

La définition des activités prévisionnelles et de l'organisation de l'association pour la prochaine année peut s'énoncer comme suit :

- ° Achèvement de l'installation des 3 foyers en cours de création,
- ° Installation des deux SAVS prévus,
- ° Projet de création d'au moins trois foyers nouveaux, avec SAVS adjoints, l'un dans le ressort des secteurs de soins G 05 – G06, les deux autres en correspondance avec les quatre secteurs rattachés à l'Hôpital sud francilien : G10 – G11 – G12 – G13, afin d'assurer une répartition équitable et homogène des foyers dans le département de l'Essonne.
- ° Création d'un service administratif et comptable de l'association, financé sur « frais de siège » des foyers existants à compter du 1^{er} janvier 2005, étant entendu qu'à cette date le financement du poste actuel de directeur administratif et financier sur subvention ne sera plus assuré.

Il convient donc de prévoir non seulement le maintien du poste actuel sous une forme permanente, mais également un appoint en personnel tenant compte des charges nouvelles prévues ci-dessus, notre directeur actuel étant parvenu à un seuil de saturation, car il a déjà dépassé largement, en quantité, et en qualité, le volume des tâches qui normalement lui incombent. Le respect des principes de rigueur et de qualité des prestations que nous avons clairement définis doivent subordonner nos ambitions aux moyens dont nous disposons. L'organisation nouvelle sera définie en concertation avec les services du conseil général de l'Essonne au cours d'une réunion prochaine.

Un courrier a été adressé, le 21 janvier 2004, au conseil général pour rendre compte des projets que nous envisageons, pour demander un accord de principe, et pour solliciter une concertation sur l'organisation de la gestion de l'association en tenant compte de l'accroissement important des charges.

En conclusion, depuis une année, l'ALVE a mis en évidence une continuité dans l'application de principes qu'elle avait décidés dès sa création, et qui ont été des facteurs essentiels des réussites obtenues et de la confiance que nous manifestent nos partenaires : la qualité des services rendus aux résidents qui nous sont confiés, la cohésion aussi bien au sein des membres de l'association qu'en ce qui concerne son personnel , ces obligations devant être mises en parallèle avec une maîtrise des dépenses.

Joël ROCHE
président de l'A.L.V.E.-U.N.A.F.A.M.